

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

- en exercice : 15
- présents : 12
- Absents excusés : 03

Séance du 21 septembre 2026

Date de convocation : 11 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un du mois de septembre, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET.

Présents : M. BUISSET David, Mme GROSSET Christèle, Mme DELAHAYES Oksana, M FOUERE Jean-Claude, M ROUAULT Dominique, Mme Betty PERCHEREL, M. Franck BASSET, M. David ROUILLE, Mme Fabienne BRANDILLY, M. Pierre-Yves LE HIR, Mme Hélène BRUGALLE, Mme PEUVREL Mireille.

Absentes excusées : M BOUGARD Frédéric, Mme VAUQUENU Mélanie, M. MAHE Olivier.

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves LE HIR.

Délibération n°60/2026

OBJET : RENOUELEMENT DE TABLES POUR LA SALLE DES AULNES.

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la nécessité de renouveler les tables de la salle des Aulnes.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- VALIDENT le devis présenté par l'entreprise MAC de Tinténac pour un montant de 12 175.98 € H.T.
- AUTORISENT Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

Fait à Longaulnay, le 29 septembre 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé.

Le maire,
David BUISSET

